

Dix ans d'activités de la Cinémathèque Universitaire au centre
Censier de l'université de Paris III

C'est en novembre 1975 que la première projection ouverte à tous les étudiants de l'université fut organisée par la cinémathèque universitaire dans l'amphithéâtre A du Centre censier: il s'agissait de Juliette des esprits de Federico Fellini. D'abord hebdomadaire, le rythme fut modestement doublé en 1976 avant de connaître le rythme bi-quotidien actuel à partir de 1978. Au total et pour la décennie, plus de 2.000 séances furent ainsi organisées dans les deux salles de projection du centre (l'amphi pour le 35 mm et la salle 31 pour le 16 mm)

La naissance de la Cinémathèque Universitaire est étroitement liée au développement de l'enseignement du cinéma dans les universités parisiennes après 1968. C'est Claude Beylie, alors assistant à l'université de Paris I (Institut d'Art et Archéologie) qui est directement à l'origine de la création de l'association, présidée par Jean Mitry. Deux ans plus tard, les deux universités voisines, Paris I et Paris III décidaient de s'associer afin de conjuguer leurs efforts respectifs pour développer les études cinématographiques et les activités de l'association; depuis 1985, elles délivrent conjointement une licence et une maîtrise d'études cinématographiques et audiovisuelles: la réussite de la cinémathèque n'y est certainement pas étrangère.

Après 15 ans d'activités (enrichissement du fonds et cycles de projections), la Cinémathèque Universitaire fait partie intégrante des 4 archives nationales reconnue par la F.I.A.F. (Fédération Internationale des Archives du film), aux côtés du Service des Archives du Film de Bois d'Arcy, de la Cinémathèque Française et de la Cinémathèque de Toulouse, dont les budgets de fonctionnement et le personnel, au moins pour les deux premières, ne peuvent être comparés à celle de leur petite soeur universitaire.

D'abord fort modeste, quelques dizaines de copies en 35 mm déposés par des réalisateurs, quelques petites firmes de distributions en sommeil, le fonds a atteint des proportions inespérées et inimaginable à l'origine: plus de 4.000 titres de films si l'on confond tous les formats du super 8 au 35 mm. Le fonds propre au centre censier, plus spécialisé en 16 mm, est à lui seul de 600 titres.

En 1985, la Cinémathèque Universitaire a participé aux réunions de concertation organisées à l'initiative de la Cinémathèque de Toulouse avec le concours de toutes les cinémathèques francophones afin de recenser aussi exactement que possible les titres conservés pour la production française de 1929-1939 (1305 films selon le catalogue de Chirat). Ce recensement a révélé qu'un titre en dépôt à la Cinémathèque Universitaire dans une copie 16 mm n'existait nulle part ailleurs:

Qu'importe la valeur du film! ce fait justifie à lui seul des années d'efforts bénévoles et de dévouement de la part d'une poignée d'enseignant chercheurs avec le soutien actif de quelques étudiants ainsi formés "sur le tas" aux aspects les plus enrichissants culturellement qu'ingrats matériellement de la gestion d'une archive aux faibles moyens.

En quelques lignes, quels sont les buts majeurs de la Cinémathèque:

1. permettre aux étudiants en cinéma de voir et revoir systématiquement sur un écran de cinéma les grands films de l'histoire du cinéma, de découvrir des oeuvres plus marginales et méconnues (production commerciale standard des années trente, cinéma "bis", films sur l'antiquité gréco-romaine, courts-métrages des premiers temps, dits "primitifs", etc).
2. permettre aux chercheurs étudiants et enseignants de disposer de copies de films (sur tous supports: super 8, 16, 35, comme sur cassettes vidéo-il ne doit pas y avoir de fétichisme du support dans une perspective de travail, une fois que l'oeuvre a été appréhendée, cela va de soi, dans les conditions du spectacle-); copies en nombre suffisant afin de ne pas s'en tenir aux traditionnelles valeurs sûres déjà saturées d'analyse, et de constituer des échantillons un peu moins arbitraires qu'auparavant.

Dans cette perspective, le travail de recherche publié par l'équipe interdisciplinaire de Paris VIII autour de Michèle Lagny, Pierre Sorlin et Marie-Claire Ropars sous le titre Générique des années 30 est une illustration concrète et tangible du travail de conservation de la Cinémathèque Universitaire car tous les titres étudiés proviennent de son fonds. C'est pourquoi la publication du livre est associé à l'anniversaire de nos activités.

Le Centre National du Cinéma, par le service de l'action culturelle, vient de reconnaître officiellement l'importance et la qualité du travail accompli par l'association en lui attribuant une modeste subvention d'équipement depuis 1985: celle-ci permettra l'informatisation du fonds déposé sur un logiciel documentaire. La plus petite des archives françaises sera donc la première à être informatisée, cela permettra aux chercheurs universitaires d'avoir accès de façon beaucoup plus rapide et systématique aux données rassemblées.

L'Histoire du cinéma a connu d'illustres prédécesseurs français: Georges Sadoul, Jean Mitry, toujours aussi productif, Jacques Deslandes; c'est aujourd'hui un immense chantier de recherches en pleine effervescence. La Cinémathèque Universitaire a l'orgueil de penser qu'elle n'est pas totalement étrangère à ce regain de passion pour notre patrimoine cinématographique: longue vie aux archives français et aux recherches historiques !

Michel MARIE

conservateur-adjoint de la
Cinémathèque universitaire